

Montants des loyers à partir desquels s'applique la dégressivité ou la suppression des aides personnelles au logement (APL, ALF, ALS)

Zone 1

Situation familiale	Seuil de dégressivité	Seuil de suppression
Personne seule	995,69 €	1 171,40 €
Couple	1 200,88 €	1 412,80 €
Personne seule ou couple avec une personne à charge	1 357,25 €	1 596,76 €
Par personne supplémentaire	+ 196,89€	+231,96€

Zone 2

Situation familiale	Seuil de dégressivité	Seuil de suppression
Personne seule	638,08 €	791,21 €
Couple	781,00 €	968,44 €
Personne seule ou couple avec une personne à charge	878,83 €	1 089,74 €
Par personne supplémentaire	+127,90 €	+ 158,60 €

Zone 3

Situation familiale	Seuil de dégressivité	Seuil de suppression
Personne seule	598,03 €	741,55 €
Couple	724,98 €	898,97 €
Personne seule ou couple avec une personne à charge	812,88 €	1 007,97 €
Par personne supplémentaire	+ 116,50 €	+ 144,46 €

Zone 1 : Paris, petite couronne et certaines communes de la région d'Ile-de-France.

Zone 2 : reste de la région d'Ile-de-France, agglomérations et communautés urbaines de plus de 100.000 habitants, zones d'urbanisation et villes nouvelles hors Ile-de-France, Corse.

Zone 3 : reste des communes du territoire métropolitain.

Exemples en Zone 2 à Lyon :

Pour une famille avec 1 personne à charge : l'aide diminuera progressivement à partir d'un loyer supérieur à 878,83€ et sera nulle à partir de 1.089,74€. Ces plafonds de loyers seront respectivement de 1.006,73 € et de 1.248,34 € pour une famille avec 2 enfants.

Pour une personne seule : l'aide diminuera progressivement à partir d'un loyer supérieur à 638,08 € et sera nulle à partir de 791,21 €.

Réforme de la dégressivité des aides personnelles au logement

Niveaux des Loyers

Zone 1			
Situation familiale	Loyer pris en compte pour le calcul des aides	Dégressivité coefficient 3,4	Suppression coefficient 4
Personne seule	292,85 €	995,69 €	1 171,40 €
Couple	353,20 €	1 200,88 €	1 412,80 €
Personne seule ou couple +1 personne	399,19 €	1 357,25 €	1 596,76 €
Personne seule ou couple + 2 personnes	457,10 €	1 554,14 €	1 828,40 €
Personne seule ou couple + 3 personnes	515,01 €	1 751,03 €	2 060,04 €
Personne seule ou couple + 4 personnes	572,92 €	1 947,93 €	2 291,68 €
Personne seule ou couple + 5 personnes	630,83 €	2 144,82 €	2 523,32 €
Personne seule ou couple + 6 personnes	688,74 €	2 341,72 €	2 754,96 €
Personne seule ou couple +7 personnes	746,65 €	2 538,61 €	2 986,60 €

Zone 2			
Situation familiale	Loyer pris en compte pour le calcul des aides	Dégressivité coefficient 2,5	Suppression coefficient 3,1
Personne seule	255,23 €	638,08 €	791,21 €
Couple	312,40 €	781,00 €	968,44 €
Personne seule ou couple +1 personne	351,53 €	878,83 €	1 089,74 €
Personne seule ou couple + 2 personnes	402,69 €	1 006,73 €	1 248,34 €
Personne seule ou couple + 3 personnes	453,85 €	1 134,63 €	1 406,94 €
Personne seule ou couple + 4 personnes	505,01 €	1 262,53 €	1 565,53 €
Personne seule ou couple + 5 personnes	556,17 €	1 390,43 €	1 724,13 €
Personne seule ou couple + 6 personnes	607,33 €	1 518,33 €	1 882,72 €
Personne seule ou couple +7 personnes	658,49 €	1 646,23 €	2 041,32 €

Zone 3			
Situation familiale	Loyer pris en compte pour le calcul des aides	Dégressivité coefficient 2,5	Suppression coefficient 3,1
Personne seule	239,21 €	598,03 €	741,55 €
Couple	289,99 €	724,98 €	898,97 €
Personne seule ou couple + 1 personne	325,15 €	812,88 €	1 007,97 €
Personne seule ou couple + 2 personnes	371,75 €	929,38 €	1 152,43 €
Personne seule ou couple + 3 personnes	418,35 €	1 045,88 €	1 296,89 €
Personne seule ou couple + 4 personnes	464,95 €	1 162,38 €	1 441,35 €
Personne seule ou couple + 5 personnes	511,55 €	1 278,88 €	1 585,81 €
Personne seule ou couple + 6 personnes	558,15 €	1 395,38 €	1 730,27 €
Personne seule ou couple + 7 personnes	604,75 €	1 511,88 €	1 874,73 €

[Décret n° 2016-923 du 5 juillet 2016 relatif aux aides personnelles au logement](#)

[Arrêté du 5 juillet 2016 relatif au calcul des aides personnelles au logement](#)